

PARCOURS D'ÉTUDES
2018-2019
DICTION LYRIQUE ANGLAISE (chanteurs)

CATEGORIE

Discipline complémentaire optionnelle

PROFESSEURS

Sophie DECAUVAINE

Horaires : mercredi de 9h à 14h, salle 438

(ACCOMPAGNATEUR)

(Bertille MONSELLIER)

DUREE DES ETUDES

Deux ans (éventuellement trois) à raison de :

1^{ère} année : 1 heure de phonétique et de diction (cours collectif) + 1h d'anglais pratique (cours collectif) par semaine ;

2^e année : ½ heure de diction lyrique (cours individuel) par semaine.

L'une des deux années peut être redoublée.

OBJECTIFS ET CONTENU

Permettre à l'élève d'acquérir les connaissances lui permettant d'aborder les oeuvres en langue anglaise.

Phonétique et diction : notions de phonétique, alphabet phonétique international, accents toniques de mot et de phrase, travail d'écoute et de récitation, diction chantée, rythmique poétique, compréhension et traduction de textes à chanter, exploration des différents accents.

Anglais pratique : aisance en compréhension et expression orale et écrite, simulation de situations (entretiens, concours, auditions, master-class...), préparation de C.V. et lettres de motivation, vocabulaire spécifique à la musique.

1/1

EXAMEN DE CONTROLE

Dès leur admission, les élèves sont soumis à un test qui détermine l'affectation de l'élève en 1^{ère} ou 2^e année.

En 1^{ère} année, les élèves passent trois examens de contrôle (2 en cours d'année et un en fin d'année) qui leur permettent de poursuivre leurs études en 2^e année (mention TB, B ou AB).

L'examen de contrôle de fin de 1^{ère} année comporte :

- une épreuve écrite pour le contrôle de l'acquisition des bases phonétiques ;
- une épreuve orale comprenant 1 air imposé à réciter et à chanter.

EXAMEN FINAL

L'examen du Certificat a lieu à la fin de la 2^e année et consiste en une épreuve orale comprenant :

- . mélodies, récitatifs et airs au choix du candidat, à déclamer et à chanter par cœur ;
- . vérification des capacités d'autonomie du chanteur : lecture, traduction et commentaire phonétique d'un extrait (choisi par le jury) d'un ouvrage du répertoire vocal (opéra, oratorio, cycle de mélodies...) proposé dans son intégralité par le candidat (le commentaire phonétique ne portant que sur le rôle préparé par le candidat).

Les élèves dispensés du cours de notions linguistiques de base peuvent présenter le Certificat en 1^{ère} année.

MODALITÉS D'ENTRÉE

Ce cours est ouvert uniquement aux élèves chanteurs qui possèdent des notions élémentaires d'anglais.

RECOMPENSES

Certificat (mention TB, B, AB)